

Annexe V

Interview de Monsieur Bruno Colmant, Head of Macro Research chez Banque Degroof Petercam, par Leslie Giot, le 20 juin 2016 à Bruxelles.

[Début de l'Interview]

Interviewer : Le sujet de mon mémoire porte sur la séparation des activités bancaires et consiste à établir s'il est encore possible, à l'heure actuelle, d'appliquer cette séparation en Belgique. En janvier 2014, le commissaire Barnier avait proposé un projet de réforme bancaire qui finalement est tombé à l'eau quand le nouveau commissaire est arrivé. Que pensez-vous de ce projet qui est tombé à l'eau et étiez-vous pour la mise en place d'une telle réforme ? Si oui, pourquoi ?

Interviewé : Je pense qu'en Belgique, il y a une erreur de jugement parce qu'il y a très peu de banques d'affaires. Dans les banques commerciales, les quatre grandes, il n'y a quasiment pas d'activité de marché et de banques d'affaires. Donc séparer les choses ne semble pas être une bonne idée. Cela d'autant plus que les activités de banques d'affaires sont souvent très liées aux activités de prêt aux entreprises. Donc une séparation, c'est se compliquer la vie pour pas grand-chose. En fait, je n'ai jamais été convaincu par cette séparation ou alors elle doit être totale et à ce moment, il faut des banques totalement séparées.

Ir : Comme en Angleterre ?

Ié : Oui comme en Angleterre exactement. Mais vouloir au sein des banques mixtes commencer à séparer ce qui est presque inséparable, ça ne me semble pas être une bonne idée.

Ir : Parce que cela a un coût financier ou pour d'autres raisons ?

Ié : Oui parce que ça a un coût financier et parce que je crois que globalement, ça coûtera plus cher à tout le monde.

Premièrement, pour les entreprises qui bénéficient d'activités d'emprunt et qui empruntent de l'argent auprès des banques et qui bénéficient en même temps d'activités de banques d'affaires car souvent les deux vont de paire. La banque d'affaires ne fait pas que de la banque d'affaires et il y a une banque normale qui donne crédit.

Donc, je ne suis pas sûr que cette séparation soit bien.

Par contre, imposer des exigences liées aux capitaux propres à l'intérieur des banques différenciées ça, ça me semble plus intelligent.

Ir : Pourquoi ne pas avoir mis en place une réforme comparable au rapport Vickers en Angleterre ou à la règle Volcker aux Etats-Unis en application en Europe et plus particulièrement en Belgique ?

Ié : Car en Belgique, nous ne sommes pas confrontés avec des banques d'affaires systémiques et donc en Belgique, il n'y a pas vraiment de banques d'affaires. Il y a quelques activités de banque d'affaires de temps en temps mais la réalité est que les banques d'affaires ont migré vers Paris ou se trouvent à New York.

Ir : Si une telle réforme était d'application ici dans la banque Degroof, quel impact cela aurait-il ?

Ié : Ça n'aurait pas d'impact, car dans la banque Degroof, il n'y a qu'un tout petit peu d'activité de banque d'affaires mais cette banque ne prend pas de risque sur son bilan.

Ir : Donc ce n'est qu'avec l'argent des clients que vous faites ça ?

Ié : Non justement, on n'utilise pas l'argent des clients. On ne fait ni l'un ni l'autre. Dans une activité de banque d'affaires, on ne prend pas de risque sur l'entreprise.

Ir : D'un point de vue pratique, qu'est-ce que cela engendrerait de séparer les activités bancaires et quelles seraient les autres contraintes ?

Ié : D'une manière globale, je trouve qu'il y a beaucoup d'émotion avec la crise de 2008 et il y a eu en quelque sorte une révulsion par rapport à la banque d'affaires. Et c'est vrai que ce sont des banques d'affaires qui au moment des *subprimes* avaient tout vendu et donc on a absolument voulu éviter que des banques commerciales classiques puissent être contaminées par des mauvais produits. Mais ce n'est pas l'activité de banque d'affaires en tant que telle qui était visée, c'était ce qu'elle avait fait comme activité. C'était le produit qu'elle avait fabriqué.

Et donc, il y a eu une sorte de répulsion, de réponse politique assez rapide, qui a dit que les banques d'affaires étaient des bandits.

Selon moi, ce qu'il faut avoir, c'est qu'à l'intérieur des banques il faut selon les activités, des capitaux propres différents. Donc c'est le risque qui est pris à l'actif du bilan qui doit être pondéré par des capitaux propres.

Ir : On dit que les banques ne veulent pas de la séparation des activités sous divers prétextes, comme par exemple le fait que cela réduirait leur taille. Néanmoins, on a vu que justement pendant la crise, plus elles étaient grosses plus c'était complexe et que c'était justement cela qui était difficile à contrôler. Qu'en pensez-vous ?

Ié : Oui c'est vrai, cet argument n'est pas faux. C'est vrai qu'une banque trop grosse, c'est compliqué. Les banques sont partagées entre l'envie et le besoin de faire une économie d'échelle et d'avoir des sources de revenus très différenciées et la difficulté de gérer cette complexité.

C'est vrai que de très grosses banques, c'est compliqué à gérer. De l'extérieur ou même de l'intérieur d'une grande banque, il est très difficile d'appréhender tous les risques.

Ir : Donc, pour vous, séparer cela ne serait pas non plus une solution ?

Ié : Si on sépare, il faut séparer complètement, il faut se rapprocher de la solution anglaise en prévoyant des banques complètement différentes et non pas séparer au sein d'une même banque.

Ir : Pourquoi, selon vous, cette réforme ne vise que les grandes banques ?

Ié : Parce que les petites banques et les moyennes ne sont pas systémiques. Ce qu'on veut éviter sur l'effet domino, c'est-à-dire que quand une banque saute toutes les autres sautent. Alors que si une petite banque saute, tout le monde s'en fout.

Ir : Mais pourtant, il y a autant de risques pour le client ?

Ié : Oui mais pas sur le système. Car le risque systémique, c'est un risque de contamination. Donc une banque qui s'écroule, comme il y a beaucoup de banques qui lui ont prêté de l'argent, cela a vite un effet domino.

Les petites banques ne sont pas des banques d'affaires ou alors elles sont purement des banques d'affaires.

Ir : Quelles sont les réglementations qui sont mises en place, à l'heure actuelle, afin de protéger l'argent des déposants ?

Ié : Il y a plein de réglementations.

Ir : Bâle...

Ié : Oui exactement mais c'est vague. Les banques doivent avoir un bilan qui devient moins risqué parce que les exigences en matière de capitaux propres ont augmenté pour les actifs risqués. Donc, si une banque commence à avoir des actifs risqués, les capitaux propres qu'elle doit mettre en regard augmentent et cela coûte de l'argent. Les actionnaires mettent de l'argent ou bien renoncent à des dividendes donc c'est problématique.

Ir : Et donc vous pensez que ces réglementations soient suffisantes ?

Ié : Oui parce qu'on dit que les banques ne relancent pas le crédit. Mais une des raisons pour lesquelles elles ne relancent pas le crédit, c'est que pour tout crédit donné il faut des capitaux propres. Donc, elles préfèrent négocier en obligations d'Etat pour ne pas prendre de risque parce qu'au contraire en matière de capital propre, ici, ce n'est pas très contraignant.

Ir : En quoi sont-elles moins contraignantes qu'une réforme de séparation ? Le coût financier ?

Ié : Oui exactement.

Ir : Quelles sont les parties qui sont défavorables à cette séparation des activités bancaires selon vous ?

Ié : Plus personne n'est pour cette séparation. Même au niveau européen, ils ont fait marche arrière. En Angleterre et aux Etats-Unis, ils se posent beaucoup de questions. Je pense qu'il y a eu une réaction un peu émotive après la crise de 2008, de gens qui n'ont pas compris ce qu'était une banque.

Les banques ne sont pas très favorables à un régulateur non plus. Parce qu'il y a aussi un risque quand on sépare les activités bancaires, c'est qu'une banque parte à l'étranger et qu'à

un moment un pays perde de sa substance, et que le tissu bancaire disparaisse parce que les banques partent à l'étranger.

Ir : Dès lors, si on sépare, il y a un risque que certaines activités cessent ?

Ié : Oui, tout à fait.

Ir : Mais pourtant on a tout de même pensé à faire une séparation des activités bancaires ?

Ié : Oui, mais selon moi, on a confondu le risque d'une banque et le risque du produit d'une banque.

Ir : Vous pensez qu'en ce qui concerne la séparation, le débat pourrait revoir le jour ?

Ié : Non. Je pense que ce qui a changé depuis 2008, c'est qu'on a vraiment enlevé les risques des banques et on se rend compte, aujourd'hui, que les banques ne fonctionnent pas bien. C'est d'ailleurs pour cela qu'on injecte tellement d'argent dans l'économie parce qu'on se rend compte que le circuit bancaire se tarit et donc on est en train de se demander si on n'a pas excessivement accablé les banques avec des réglementations. Donc je ne pense pas que le débat doive être rouvert tant que la situation économique n'a pas changé.

Ir : Donc, trop de réglementations, ce serait peut-être pire ?

Ié : Oui, ce serait sans doute pire que mieux.

Ir : Même si une crise comme 2008 venait à éclater ?

Ié : Il n'y aura plus de crise comme en 2008. S'il y a une crise, cela portera sur autre chose. Aujourd'hui, les banques sont tellement contrôlées qu'elles se sont rapprochées du contrôle des Etats. Les banques sont quasiment nationalisées.

Il pourrait y avoir une crise lié à une chute très brutale du taux d'intérêt.

[Fin de l'interview]

